

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Mongolie | Affaires sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa"** (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : **Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour**

1 **Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa** : Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

1 **Copie de la page d'identité du passeport** : La page du passeport avec la photo.

1 **Formulaire d'ambassade de demande de visa, disponible en document à télécharger ci-joint** : Dûment rempli, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit.

1 **Photo d'identité en original couleur** : à coller sur le formulaire.

1 **Copie d'un Justificatif de voyage Aller-Retour détaillé (ex : attestation d'agence, billets d'avion, confirmation de réservation des vols)** : Ce Justificatif de voyage doit mentionner le nom du voyageur, n° de vol ou voyage, la compagnie de transport, les dates et les destinations. [Ou 1 Copie d'un justificatif aller et d'un justificatif de continuation, avec copie du visa du pays de continuation].

1 **Copie d'attestation d'assurance séjour** : Qui couvre tous les frais médicaux et de rapatriement durant le séjour.
RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par l'Ambassade, pour 100.000 € de couverture en frais médicaux. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous vous transmettrons l'attestation avec votre commande.

1 Copie de Lettre de mission de la société employeuse en France : Indiquant la nature de la mission professionnelle, avec les coordonnées complètes, tampon et signature. La lettre doit indiquer le nom/prénom/numéro de passeport du voyageur + les dates du voyage.

1 Copie de lettre d'invitation de la société ou organisme en Mongolie : Comportant les coordonnées complètes de l'organisme, avec tampon et signature. La lettre doit indiquer le nom/prénom/numéro de passeport du voyageur + les dates du voyage.

1 Invitation officielle légalisée : Visée par les autorités d'immigration en Mongolie.

Attention : Une fois en Mongolie, vous devrez vous enregistrer dans les 48h sur www.immigration.gov.mn.

Supplément pour le visa à entrées multiples et/ou de plus de 30 jours uniquement : 1 document d'autorisation provenant d'une autorité mongole officielle : L'organisme ou particulier qui vous invite (agence réceptive, proche, entreprise mongole etc) sollicite à Oulan-Bator le permis de délivrance de visa auprès d'un des deux organismes officiels suivants en fonction du motif du séjour :

- Ministère des Affaires Etrangères.
- Agence de l'Immigration, de la Naturalisation et des Étrangers.

Ce permis est ensuite transmis à l'Ambassade de Mongolie à Paris par l'autorité de délivrance. L'Ambassade procède à la délivrance de ce visa après avoir reçu cette autorisation.
